

CONTRAT DE SAILLIE

N°

ÉTALON CLAPTON

Saison : 2023

VENDEUR

HARAS DE COURTHIOUST

François ROEMER

Lieu-dit « La Mercière »

Colonard Corubert

61340 PERCHE-EN-NOCE

☎ 06.08.71.08.85

francoisroemer@gmail.com

HARAS
DE
Courthioust

ACHETEUR

Nom :

Adresse :

Tél. :

Email :

CONDITIONS DE VENTE

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

1^{ère} Fraction : RESERVATION (Chèque à joindre au contrat à l'ordre de François ROEMER)

IAF immédiate

220 € TTC (dont TVA 5,5%) correspondant aux frais techniques pour 2023

IART

220 € TTC (dont TVA 5,5%) + 40 € TTC par envoi

2^{ème} Fraction : SOLDE (Chèque à joindre au contrat, crédité à la naissance d'un poulain vivant à 48h)

990 € TTC (dont TVA 5,5%) : Garantie poulain vivant à 48h

CONDITIONS D'UTILISATION

La saillie est réservée pour la jument : N° Sire :

Origines :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

1. En aucun cas le vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.
2. Les frais de mise en place, de pension, de suivi gynécologique et d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur.
Pour les tarifs, merci de vous adresser au Haras.
3. Le prix de saillie comprend l'utilisation de la semence fraîche pour la saison 2023 pour la jument nommée ci-dessus, après réception du présent contrat accompagné **des deux chèques**.
4. Les documents de déclaration de naissance seront envoyés au propriétaire après réception et encaissement du solde.

Fait en double exemplaire A :, le

Le vendeur

L'acheteur :

(Porter la mention « lu et approuvé »)